



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 29 février 2024

# Baromètre sur les temps d'attente aux contrôles frontières des aéroports parisiens : mois de janvier 2024

La Direction de la Police aux Frontières et le Groupe ADP s'associent pour dresser le bilan des temps d'attente que rencontrent les passagers aux différents points de contrôles frontières dans les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

#### Tendance générale observée sur le mois de janvier 20241:

Pour mémoire, les temps d'attente maximum à la Police aux Frontières dans les aéroports, fixés par le Premier ministre lors du conseil interministériel du tourisme du 26 juillet 2017, sont de 30 minutes pour les ressortissants européens et de 45 minutes pour les non européens.

- À Paris-Charles de Gaulle : sur près de 2,7 millions de passagers des vols internationaux<sup>2</sup>, 86,7 % ont attendu moins de 10 minutes, 11,8 % entre 10 et 30 minutes, 1,1 % entre 30 et 45 minutes, et 0,4 % plus de 45 minutes.
- À Paris-Orly: sur près de 967 800 de passagers des vols internationaux, 91,8 % ont attendu moins de 10 minutes, 7,9 % entre 10 et 30 minutes, 0,2 % entre 30 et 45 minutes et moins de 0,1 % 45 minutes ou plus.

# Evènements ayant entraîné des temps d'attente supérieurs à 30 minutes<sup>3</sup>:

#### À Paris-Charles de Gaulle /

- Semaine 1 : 37 événements ayant impacté environ 9 300 passagers, avec un temps d'attente moyen de 44 minutes.
- Semaine 2 : 22 événements ayant impacté environ 6 500 passagers, avec un temps d'attente moyen de 46 minutes.
- Semaine 3 : 44 événements ayant impacté environ 37 120 passagers, avec un temps d'attente moyen de 51 minutes.
- Semaine 4 : 11 événements ayant impacté environ 8 590 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- Semaine 5 : 21 événements ayant impacté environ 8 590 passagers, avec un temps d'attente moyen de 47 minutes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En décembre 2023, à Paris-Charles de Gaulle : sur près de 2,4 millions de passagers des vols internationaux, 78,5 % ont attendu moins de 10 minutes, 18% entre 10 et 30 minutes, 2,7% entre 30 et 45 minutes, et 0,9 % plus de 45 minutes. À Paris-Orly : sur près de 25 500 de passagers des vols internationaux, 87,1% ont attendu moins de 10 minutes, 12,4 % entre 10 et 30 minutes, 0,4 % entre 30 et 45 minutes et moins de 0,1 % 45 minutes ou plus.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sont pris en compte les passagers ayant passé une frontière aux départs, en correspondance ou aux arrivées à Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly (ne concerne donc pas les passagers sur des vols domestiques ou Schengen).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sont retenus les évènements impactant plus de 50 passagers, par semaine calendaire. Deux occurrences doivent être séparées de 20 minutes, sinon un seul évènement est comptabilisé.

## À Paris-Orly /

- Semaine 1 : 2 événements ayant impacté environ 290 passagers, avec un temps d'attente moyen de 40 minutes.
- Semaine 2 : **4 événements** ayant impacté environ 540 passagers, avec un temps d'attente moyen de 40 minutes.
- Semaine 3 : 9 événements ayant impacté environ 1 240 passagers, avec un temps d'attente moyen de 48 minutes.
- Semaine 4 : 2 événements ayant impacté environ 410 passagers, avec un temps d'attente moyen de 46 minutes.
- Semaine 5 : **3 événements** ayant impacté environ 320 passagers, avec un temps d'attente moyen de 43 minutes.

### Retour sur quelques événements :

ont attendu plus de 45 minutes.

- Mardi 16 janvier en matinée, aux arrivées du Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle, l'effectif de policiers disponible n'a pas permis d'absorber le flux de voyageurs. Les départs ont été priorisés par rapport aux arrivées, pour garantir un retard minimal des avions au décollage. En conséquence, pour la file des passagers non éligibles aux sas PARAFE, environ 900 passagers ont pu attendre entre 45 et 80 minutes.
- Jeudi 18 janvier, suite aux mauvaises conditions de circulation en lle-de-France dues à la neige et à un mouvement national organisé par les syndicats de policiers, les contrôles aux frontières ont été ralentis. Le mouvement syndical a été levé en fin de matinée, mais les conséquences des deux phénomènes ont été ressenties jusqu'en milieu d'après-midi.
  Au Terminal 2E (départs, arrivées et correspondances 2E/2F), sur la totalité de l'épisode, près de 4 250 passagers ont attendu environ 1 heure, dont 2 700 jusqu'à 90 minutes. Aux arrivées du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, entre 13h00 et 16h00, environ 300 passagers ont attendu jusqu'à 1 heure.
- Dimanche 21 janvier, aux arrivées du Terminal 2B de Paris-Charles de Gaulle, entre 14h00 et 16h00, suite à une panne nationale du fichier SIS (Système d'information Schengen ou Fichier Schengen), impactant les sas PARAFE de 13h45 jusqu'en soirée, et à l'arrivée simultanée de nombreux vols : les personnels d'accueil ont dû modifier le barriérage des files d'attente pour orienter les passagers uniquement vers les aubettes de contrôle. Un maximum de gardes-frontières a été déployé à partir de 14h45 et le personnel de l'aéroport a été mobilisé pour porter assistance aux passagers en ayant besoin. Cette modification exceptionnelle du barriérage n'a pas permis à notre outil de monitoring de comptabiliser précisément le nombre de passagers impactés, mais on estime qu'environ 800 personnes

### Détails des résultats mensuels du mois de janvier à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly :

Part de passagers départs et arrivées ayant attendu par tranche de 10 minutes de temps d'attente



### Méthodologie : données temps réel issues de capteurs de comptage

Depuis 2019, le Groupe ADP a déployé des **outils de monitoring et de pilotage des flux de passagers et des temps d'attente**.

Des capteurs permettant en particulier de compter le nombre de passagers en temps réel dans une file d'attente ont notamment été déployés pour équiper les zones de passage frontière et de contrôle sûreté des aéroports parisiens.

Il s'agit d'un outil de mesure temps réel qui se met à jour automatiquement toutes les cinq secondes.

Il permet de compter le nombre de passagers dans une file d'attente : en mesurant combien de temps la dernière personne sortant de la file a attendu. Il faut **entre 80 et 200 capteurs** pour couvrir une zone en fonction de sa taille.

Les données sont récupérées dans un outil de suivi de la performance opérationnelle qui permet d'analyser ce qui s'est passé dans une journée opérationnelle. Ce sont les données extraites de ces capteurs qui sont utilisées pour établir ce baromètre.

## À propos du Groupe ADP

Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23 Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 (0)6 32 35 01 46, Eliott Roch, +33 (0)6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2023, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 99,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et 336,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 5 495 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 631 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny - 552 016 628

www.groupe-adp.com

## À propos de la Direction générale de la Police Nationale

#### Contact presse: Service d'information et de communication - + 33 1 40 07 60 70 - sicopmedia@interieur.gouv.fr

La direction générale de la police nationale a pour missions la sécurité nationale, l'investigation, la police scientifique, le renseignement, l'ordre public, la coopération internationale, le contrôle interne et la sécurisation aux frontières. Cette dernière mission consiste à contrôler les passagers se présentant dans les aéroports, ports et gares internationaux. Plus généralement et sur l'ensemble du territoire, elle s'élargit à la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Cette mission de sécurité s'opère également dans la sécurisation du réseau ferré et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de sûreté dans les transports internationaux.